



**TERMES DE REFERENCE
POUR LA MOBILISATION D'UNE EXPERTISE PORTANT SUR :**

**« L'EVALUATION RETROSPECTIVE DE L'IMPACT DE LA REINTEGRATION DES MAROCAIN-E-S
DE RETOUR ACCOMPAGNE-E-S DANS LE CADRE DES PROJETS RETOUR ASSISTE ET
REINTEGRATION »**

1. Aperçu général du projet

« ICARuS – Initiative Conjointe d'Appui à la Réintégration Socio-économique – des Marocains (e) du Monde et de leurs familles » est un projet mis en œuvre par le CEFA (Comité Européen pour la Formation et l'Agriculture) dans le cadre du projet « Soutenir la réintégration durable des Marocains et Marocaines de retour au Maroc » financé par l'Union européenne et mis en œuvre par la GIZ dans le cadre du Programme Centres de Migration pour le Développement (ZME).

Le projet a l'objectif général de promouvoir la réintégration socio-économique des marocain-e-s de retour de l'UE et d'autres pays à travers un projet de réinsertion multidimensionnel et personnalisé, dans le plein respect de la dignité et des besoins de l'individu.

Le CEFA (Comité Européen pour la Formation et l'Agriculture) est une ONG italienne de coopération internationale fondée en 1972, qui travaille au Maroc depuis 1998 à travers des projets de développement local financés par différents bailleurs, institutionnels et privés. En outre, le CEFA est depuis 2011 spécialisée dans l'accompagnement des personnes migrantes de retour et dans la protection et intégration de personnes migrantes ressortissantes de pays tiers.

Le projet « ICARuS » a comme objectif l'accompagnement à la réinsertion socio-économique de 165 personnes bénéficiaires et le renforcement des capacités des acteurs actifs dans la réintégration des migrant-e-s de retour et, spécifiquement, des personnes en situation de vulnérabilité. Le projet prévoit également la mise en place d'un système de coordination, référencement et monitoring propédeutique à l'accompagnement des migrant(e)s de retour ainsi que la diffusion de bonnes pratiques sur le RVAeR et plus en général sur l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité.

En ce qui concerne la réintégration psycho-sociale et économique, les marocain(e)s de retour et leurs familles bénéficieront d'un processus d'accompagnement psycho-social qui prend en compte tous les aspects de leur réintégration et seront soutenus dans la mise en place d'une AGR (Activité Génératrice de Revenu).

L'accompagnement de proximité des migrant-e-s de retour repose sur une approche intégrée, articulant à la fois un soutien psychosocial et la prise en charge des besoins immédiats liés à une réintégration

réussie. Cela inclut notamment les dépenses médicales et urgentes, la médiation avec la famille ou la communauté d'origine, ainsi que l'orientation vers les services pertinents pour favoriser la réinsertion sociale. Par ailleurs, un appui spécifique est apporté en matière de réinsertion économique, à travers l'identification d'un projet individualisé, la réalisation d'une étude de faisabilité et l'appui à la mise en œuvre d'une activité génératrice de revenus (AGR). Cette approche vise également à promouvoir l'autonomisation et l'inclusion économique des personnes en situation de vulnérabilité (personnes marginalisées, ayant des besoins spécifiques, femmes en situation de vulnérabilité, etc.).

2. Contexte et justification

Ces dernières années, l'augmentation des flux migratoires s'est accompagnée d'une hausse du nombre de migrants retournant dans leur pays d'origine. Ce retour s'effectue selon différents cadres juridiques, de manière volontaire ou involontaire, et pour des raisons variées : désir de retrouver sa famille, absence de statut juridique, changements dans les conditions du pays d'accueil ou du pays d'origine, fin perçue de l'expérience migratoire, crise identitaire ou volonté de recommencer une nouvelle vie.

Le processus qui suit ce retour est souvent désigné sous le terme de réintégration, et vise à insérer de nouveau les migrants dans leur société d'origine. Toutefois, la migration de retour est un phénomène complexe, dont les enjeux ont suscité une attention croissante ces dernières années.

La migration de retour constitue une réalité particulièrement complexe dont les implications varient considérablement selon le profil du migrant, son parcours à l'étranger et les conditions de son retour. Les obstacles à une réintégration réussie sont nombreux et multidimensionnels. Sur le plan économique, les retournés doivent faire face à des difficultés d'insertion professionnelle, à la précarité financière et souvent à l'absence de capital pour entreprendre. Psychologiquement, l'adaptation après des années passées à l'étranger peut s'avérer difficile, surtout pour ceux ayant vécu des expériences traumatisantes ou une migration irrégulière. La question de la stigmatisation sociale pèse particulièrement lourd, affectant différemment hommes et femmes selon les attentes genrées de la société marocaine.

Le Maroc compte plus de 5 millions de ressortissants établis à l'étranger, dont 80 % vivent en Europe, selon une enquête du Haut-Commissariat au Plan (2020). Cette migration a considérablement évolué au fil des décennies : d'abord temporaire, elle est devenue plus permanente, marquée par une féminisation croissante, une élévation du niveau d'éducation et une diversification des destinations. Si la France, la Belgique et les Pays-Bas ont longtemps été les pays d'accueil principaux, l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne accueillent désormais une part croissante de migrants.

Chaque année, environ 10 000 Marocains retournent définitivement au pays. Bien que modeste comparé à la taille de la diaspora, ce chiffre est en hausse depuis les années 2000, avec des pics notables après la crise économique de 2008 et la pandémie de COVID-19.

Cependant, de nombreux migrant·e·s de retour font face à des difficultés économiques et psychosociales majeures, qui entravent une réintégration naturelle et progressive. Ces défis s'expliquent en partie par les conditions de vie souvent précaires dans le pays d'accueil : instabilité juridique, précarité économique, isolement, etc. Une fois rentrés, ces problèmes ont des retombées négatives sur leur bien-être et leur autonomie.

Pour répondre à ces enjeux, le projet ICARuS propose un système d'accompagnement individualisé destiné aux Marocain·e·s de retour. Ce dispositif vise une réintégration sociale, psychologique et économique durable, à travers une approche personnalisée et centrée sur les besoins spécifiques de chaque personne.

3. La mission

Le dispositif d'appui à la réintégration vise à permettre aux bénéficiaires de se réinsérer durablement dans leur pays d'origine. Cependant, le niveau de réintégration socio-économique atteint par les personnes accompagnées varie en fonction de multiples facteurs. Ces variations s'expliquent tant par des éléments individuels – comme le profil, la vulnérabilité, ou la situation administrative des candidats – que par des éléments contextuels tels que les critères d'éligibilité, les ressources financières disponibles, les politiques migratoires nationales ou les accords de réadmission entre le pays de départ et le Maroc, etc.

L'étude faisant l'objet de cet appel d'offre a pour objectif d'évaluer le degré de réintégration des Marocain·e·s de retour accompagné·e·s dans le cadre des projets RVA&R. Elle appréhende la réintégration comme un processus multidimensionnel, touchant les sphères économique, sociale et psychosociale, et s'exerçant à différents niveaux : individuel, communautaire et structurel.

L'évaluation cherchera à répondre à plusieurs questions clés : que deviennent les bénéficiaires au moins trois mois après qu'ils ont bénéficié des services du projet ? Leurs projets économiques sont-ils viables ? Quel est le rôle des opérateurs·trices d'accompagnement dans leur insertion ? Comment le dispositif est-il perçu en matière de pertinence, d'efficacité et d'accessibilité, notamment en ce qui concerne les critères d'éligibilité, les montants des aides octroyées et leur adéquation avec les besoins ? Quels facteurs – tels que la motivation, les compétences personnelles ou le soutien familial – contribuent significativement à une réintégration réussie ? Dans quelle mesure les personnes bénéficiaires accompagnées par CEFA ont-elles atteint une réintégration durable, et quels facteurs internes ou contextuels influencent les résultats obtenus ? Enfin, quels sont les effets concrets du projet en matière d'accompagnement de proximité ?

L'analyse portera sur les trois dimensions de la réintégration – psychologique, sociale et économique – ainsi que sur les différents facteurs qui influencent le parcours des migrants de retour, en tenant compte de l'écosystème global dans lequel ils évoluent. Une attention particulière sera accordée au rôle des opérateurs de proximité, notamment leur implication, leurs compétences professionnelles et humaines, et leur capacité à adapter et mettre en œuvre des dispositifs de réintégration efficaces.

L'évaluation devra également examiner la perception qu'ont les bénéficiaires de l'ensemble du dispositif, en analysant la durabilité de leur réintégration, les effets différenciés des mesures d'accompagnement, leur niveau de satisfaction, leur participation active au processus, ainsi que leur expérience globale du changement. Elle s'attachera aussi à établir le rapport entre les moyens mobilisés (humains, matériels et financiers) et les résultats atteints, afin de juger de l'efficacité du dispositif.

Enfin, l'analyse portera une attention transversale à l'intégration des dimensions telles que le genre, la vulnérabilité et l'inclusion sociale dans la conception, la planification et la mise en œuvre des activités du projet. Sur cette base, des recommandations concrètes seront formulées afin d'améliorer le dispositif d'accompagnement, renforcer son efficacité, et garantir une réintégration socio-économique plus durable et inclusive.

L'évaluation ciblera, dans une première phase, tous les dossiers des personnes accompagnées dans la période d'étude. Sur cette base un échantillon, visant la diversité des situations possibles (profils, zone géographique, pays de départ, typologie d'aide reçue, etc.), sera choisi pour les entretiens. Dans cette phase seront analysées les histoires de réinsertion (parcours migratoires, diversité des cas, etc.) ainsi

que les conditions de succès de la réintégration, liées à la personne, au type d'accompagnement reçu, au dispositif d'aide, etc. Cette étape de l'évaluation demande des visites de terrain dans les différents lieux d'implantation des bénéficiaires, qui couvrent tout le territoire marocain. Ces visites de terrain constituent une étape incontournable de l'évaluation et ne peuvent pas être remplacées par des entretiens téléphoniques et/ou en virtuel.

4. Prestations attendues

Pour réaliser l'évaluation, le-la consultant-e conduira des entretiens auprès des bénéficiaires de l'accompagnement, des opérateurs de proximité du CEFA et des acteurs publics et privés concernés par la mise en œuvre des programmes de migration de retour. Il-elle bénéficiera de l'appui du CEFA pour l'identification des différents publics à interviewer et dans l'accès aux données de réintégration, tout en s'engageant au plus strict respect de la confidentialité de ces données.

Le-la consultant-e soumettra au commanditaire une liste détaillée des interlocuteurs pour validation en amont des entretiens.

Après les entretiens et l'analyse des données collectées, le-la consultant-e devra produire un rapport provisoire, avec les résultats préliminaires de l'évaluation.

Un atelier de restitution des résultats préliminaires sera organisé avec les partenaires du projet. Le rapport final devra prendre en compte les conclusions de l'atelier de restitution.

5. Livrables

Les livrables attendus sont :

- Un rapport d'orientation méthodologique, pour préciser la démarche, les outils et le planning de mise en œuvre ;
- Un rapport provisoire, avec la synthèse de la méthodologie utilisée et les résultats préliminaires de l'évaluation ;
- Un rapport final, structuré de la manière suivante :
 - Une synthèse de l'évaluation (max. 10 pages)
 - Les résultats détaillés de l'évaluation, en ciblant toutes les questions évaluatives (max. 40 pages)
 - Une liste de recommandations visant à améliorer le dispositif d'accompagnement
 - Une présentation power point de l'évaluation.

6. Profil du consultant

Le-la consultant devra avoir les compétences suivantes :

- Justifier d'au moins cinq (5) années d'expérience avérée dans la planification et/ou la gestion de projets liés à la migration au Maroc ;
- Disposer d'au moins trois (3) années d'expérience dans le domaine de l'évaluation de projets de développement ;
- Avoir mené au minimum deux (2) études ou recherches portant sur la thématique

migratoire au Maroc ;

- Être en mesure de prouver, pour les exercices 2023 et 2024, un chiffre d'affaires annuel d'au moins 32.000 euros, en cohérence avec le montant prévisionnel du présent contrat (environ 16.000 euros).
- L'expérience prouvée dans les suivants domaines est requise :
 - o Collecte de données et réalisation d'enquêtes/diagnostics auprès de personnes en situation de vulnérabilité ;
 - o Migrations de retour et mobilité ;
 - o La familiarité avec les problématiques médico-psycho-sociales relatives aux groupes cibles du projet ;
 - o Connaissance des approches transversales,
 - o Compétences en matière d'analyse socio-économique des projets
- La familiarité avec les problématiques (économiques, juridiques et administratives) relatives à la création des petites entreprises est considérée comme un atout.

7. Calendrier indicatif

Il est attendu ce qui suit :

- Elaboration et soumission du rapport d'orientation méthodologique : 08 juillet 2025
- Réalisation des entretiens : 10 juillet – avant 25 juillet 2025
- Elaboration et soumission du rapport provisoire : avant le 30 juillet 2025
- Atelier de restitution interne : aout 2025
- Atelier de restitution auprès des partenaires : aout 2025
- Intégration des conclusions de des ateliers de restitution et soumission du rapport final : aout 2025.

Planning indicatif

Activités	Nombre de jours estimés
Lecture projet et étude des dossiers des personnes accompagnées dans la période de référence	5 jours
Identifications de l'échantillon et élaboration des outils de collecte de données	3 jours
Elaboration et validation du rapport d'orientation méthodologique	2 jours
Rencontre avec les acteurs, opérateurs et bénéficiaires identifiés (déplacements dans plusieurs régions à prévoir)	15 jours
Rédaction du premier rapport et relecture préliminaire	7 jours
Atelier de restitution auprès des partenaires	1 jour
Intégration des conclusions de l'atelier de restitution dans le rapport final	3 jours
Total (estimé)	36 jours

8. Prix de la prestation

Le cout total prévu pour la prestation est de 16.500 euro TTC.

9. Critères d'évaluation

Un comité d'évaluation évaluera les propositions techniques et financières comme suit :

Organisation et méthodologie	Maximum
Pertinence de l'offre	15
Raisonnement et stratégie	20
Expertise du-de la candidat-e	20
Connaissances thématiques en lien avec l'évaluation	15
Outils utilisés	15
Planning des activités et réalisme du planning	15
Note globale	100

Atouts	
Faiblesses	

NB: Seules les offres ayant un score moyen d'au moins 75 points feront l'objet d'une évaluation financière.

10. Comment postuler ?

Les candidat-e-s intéressé-é-s sont invité-é-s à présenter, **avant le 26 juin 2025**, une offre technique et financière en langue française comprenant :

- Une offre technique, incluant une note méthodologique détaillée et le plan de travail prévus, en précisant le nombre de jours de travail prévus si celui diffère de l'estimation proposée
- Une offre financière, accompagnée des conditions de paiement
- Un CV détaillé (avec références officielles)

Les candidat-e-s feront parvenir leur dossier de candidature par courrier électronique aux adresses suivantes : recrutement.cefa@gmail.com. L'objet du courrier devra contenir les informations suivantes : « Candidature pour évaluation – projet ICARuS »

